

Chronique locale

Le Conseil communal du Châtelard-Montreux est convoqué pour le lundi, 21 mai 1906, à 8 heures du matin, au lieu ordinaire de ses séances.

Ordre du jour :

1. Présentation des comptes de la Bourse communale, de la Bourse des pauvres, de l'administration du cercle et du service communal des eaux pour l'exercice de 1905 et rapport de la commission de gestion.
2. Nomination de la commission des recours contre l'impôt personnel et contre les autres impôts spéciaux de l'arrêté.
1. Préavis de la Municipalité sur :
 - a) Echange de parcelles avec M. Jean Russwyl, pour la déviation d'un sentier public à Vernex-dessus;
 - b) Acquisition d'une parcelle de M. Auguste Buttica, au Basset, pour élargissement de la route Lausanne-St-Maurice;
 - c) Autorisation d'exproprier diverses parcelles pour l'agrandissement des gravières « Du Blanc » et « des Vuarennas »;
 - d) Plan d'alignement pour les constructions à élever à Tavel, dès le pont sur la Baye au centre du village;
 - e) Plan de parcellement des Communs de Clarens.
4. Rapports des Commissions sur :
 - a) Projet de raccordement des chemins d'Adversan et d'Orgevaux;
 - b) Exécution de la correction des rues et ruelles du haut du Chêne;
 - c) Crédit de fr. 5000 au Cercle pour les fêtes d'inauguration du Simplon;
 - d) 1° Acquisition de parcelles de terrain de M. Edouard Chollet, à l'Hôtel Mont-Brillant, à Chailly; 2° Acquisition d'une parcelle de terrain de M. Morier-Genoud, pour la correction du chemin des Raffours, à Chailly;
 - e) Autorisation de plaider contre M. Fridolin Burger, à Vernex;
 - f) Ouverture d'une route des Pierraz-Groussaz à la longitudinale du haut des Communes de Clarens;
5. Communication de la Municipalité.
6. Autres objets s'il y a lieu;
7. Propositions individuelles.

Société électrique Vevey-Montreux. — Les comptes de 1905 de la Société électrique Vevey-Montreux se résument ainsi : recettes fr. 341,080.96, y compris un solde ancien de fr. 6,354.36; les dépenses atteignent fr. 262,716.60, de sorte que le solde disponible est de fr. 78,364.36, pour un capital actions de 2 millions. Ce solde, le conseil d'administration propose de le répartir comme suit : à divers fonds fr. 37,168.20; aux 5,000 actions 2 0/0 soit fr. 40,000; à nouveau fr. 1,196.16.

L'assemblée des actionnaires est convoquée pour le 26 mai.

L'exercice est en notable progrès sur le précédent.

Les canalisations alimentant en eau potable la ville de Lausanne n'ont pas entraîné de fortes dépenses; les frais d'entretien ont été à peu près les mêmes qu'en 1904. On ne perd pas de vue le captage des eaux de la Gérine, mais on étudie d'une façon approfondie, d'accord avec la municipalité de Lausanne, le régime de ces eaux.

Les recettes de l'éclairage et de la force motrice ont dépassé de fr. 53,238.57 celles de 1904. Les recettes des tramways ont été de fr. 321,685.80; les dépenses de fr. 294,758.80; excédent fr. 26,927. Le Chillon-Byron-Villeneuve n'a pas donné des résultats réjouissants, pas plus que le funiculaire Trait-Planches, dont le déficit est de fr. 5,364.30, supérieur de fr. 1,416.62 à celui de 1904.

Une maison ouvrière a été construite à Sonzier pour le personnel de l'usine. La Société a décidé la transformation complète de la ligne de tramway Vevey-Montreux-Chillon. Dans ce but ont été achetés divers terrains pour fr. 188,000. Le projet prévoit : le remplacement des génératrices de l'usine de Taulan (gorges du Chauderon) par des dynamos plus puissantes; la transformation complète de la voie aérienne par une voie à trolley ou archet, moins lourde et partant moins inesthétique; l'achèvement du remplacement de la voie de terre Marsillon par une voie Phoenix (il reste environ 1,500 mètres de rails à placer); la reconstruction complète des remises de Clarens; l'acquisition de 18 voitures plus larges et plus longues, permettant un service plus rapide et ayant une capacité de transport à peu près double des voitures actuelles, qui seraient transformées en « remorques ».

Toutes ces transformations sont dévisées à un million. C'est une très grosse dépense. Le conseil demande à l'assemblée des actionnaires l'autorisation de se procurer aux meilleures conditions les capitaux nécessaires. Il a chargé M. Hermann Lavanchy, architecte à Vevey, d'étudier la construction tout autour des remises de Clarens, de bâtiments locaux destinés au personnel, confortables, hygiéniques et à proximité de leur travail.

Ces bâtiments, contenant des appartements de 2, 3 et 4 chambres avec dépendances, reviendraient à environ fr. 60,000 chacun. Le conseil désire faire un essai et demande l'autorisation de construire dès maintenant deux ou trois de ces bâtiments.

L'assemblée des actionnaires aura également à renouveler la série sortante des membres du conseil (MM. Ernest Miauton, syndic des Planches, G. Montet, banquier à Vevey, et Léon Perret, notaire à Montreux, rééligibles).

Les Forces motrices de la Grande-Eau. — Les recettes brutes de l'exploitation de la Société des Forces motrices de la Grande Eau ont atteint, pour 1905, une somme de Fr. 337,227.05. Les dépenses d'exploitation se sont élevées à Fr. 223,405.26. Les recettes de l'Usine de Vouvry ont été de Fr. 100,450, et ses dépenses de Fr. 27,402.30, si bien qu'en y comprenant le solde reporté de 1904 on arrive à un total de Fr. 188,412.36. Le service des emprunts ayant exigé une somme de Fr. 90,126.60, le solde disponible est de Fr. 98,285.76, que le conseil d'administration propose de répartir de la manière suivante : Fr. 9,674.30 au Compte de réserve; Fr. 17,000 au Compte d'amortissement; Fr. 7,000 au Compte de participation; Fr. 3,000 au Compte de mobilier et ustensiles; Fr. 60,000 aux actionnaires sous forme d'un dividende de 5 0/0, et Fr. 1,611.46 à compte nouveau. Le dividende ressort ainsi à 5 0/0 soit 25 fr. par action. M. Henri Payot, ingénieur a été désigné comme ingénieur en chef. La nouvelle usine des Farettes pour l'utilisation du palier inférieur de la Grande Eau est près de son achèvement. Elle n'attend plus que l'achèvement des installations hydrauliques pour commencer les essais. Une maison de deux logements pour le personnel a été construite à proximité de l'usine. Le coût approximatif de ces diverses constructions et installations est de Fr. 1,101,210.77, au lieu de un million prévu. L'augmentation est due au fait que les galeries ont dû être revêtues sur presque toute leur longueur.

Le synode de l'Eglise libre à Montreux. — Le dîner en commun a eu lieu mercredi au Grand Hôtel de Territet; puis le Synode a repris séance et a entendu le rapport de la Commission vaudoise des Missions et celui du Conseil de la Mission romande. Ces deux rapports portent les marques de l'émotion poignante causée par la mort tragique de M. Eugène Renevier, professeur, qui a présidé aux destinées de la

Mission dès sa fondation, c'est-à-dire depuis 1869.

En remplacement de cet homme distingué, le synode a nommé M. Edmond Bonnard, pasteur à Lausanne.

M. Paul Berthoud, l'un des deux pionniers de la mission qui, pour la quatrième fois va repartir pour l'Afrique, M. le Dr Sechäläy et M. Abel de Meuron, tous deux missionnaires, ont adressé à l'assemblée de sérieux appels. On a surtout été saisi de voir et d'entendre — pour la dernière fois sans doute — le vétéran de la Mission, que son âge et ses épreuves n'ont point découragé et qui n'aspire qu'à terminer sa carrière auprès de ses chers Africains.

Le Synode a désigné M. Paul Laufer, professeur, comme prédicateur du prochain synode. Peu s'en est fallu qu'il ne nommât M. Gustave Nicod, agriculteur à Granges. C'est la première fois que pareil fait se serait produit et qu'un laïque eût été désigné. C'eût été une application du principe, plusieurs fois proclamé au cours du synode, que les laïques doivent, de plus en plus, être mis sur le même pied que les pasteurs.

Le soir a eu lieu une charmante réception chez M. le Dr Chatelanat, syndic de Vevey. On y a chanté et on y a entendu les délégués des Eglises invitées.

La Commission des Finances a dépensé en 1905, Fr. 155,678.20, dont Fr. 125,623.45 pour frais de culte (49 pasteurs à Fr. 2,400).

Le budget pour 1907 prévoit une dépense de Fr. 156,450. L'enseignement coûte fr. 19,350.

La Mission romande a, en Afrique, 18 missionnaires hommes, dont 4 médecins, 16 femmes de missionnaires, 6 auxiliaires hommes, dont 2 mariés, et 14 auxiliaires femmes; 10 en congé en Suisse.

Les dépenses ont atteint fr. 244,707.90, laissant un déficit de Fr. 12,685.60. Les dons ont atteint Fr. 240,092.95.

Exposition des vins vaudois à Milan. — Au nombre des exposants, nous relevons les noms de Mme Vve Monnet-Vuichoud et fils, propriétaires, au Planches, Montreux, vins Côtes de Pallens, années 1895, 1898, 1899, 1900, 1903 et 1904.

Mayor, Ernest, propriétaire, à Clarens, vins années, 1893, 1894, 1895, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904 et 1905.

Eaux de cerises, années 1902, 1903, 1904 et 1905. Eaux-de-vie de lies, années 1903 et 1904. Eaux-de-vie de marc, années 1904 et 1905.

Club Alpin. — La course de la Section de Jaman, à l'Arpille, retardée pour cause d'abondance de neige, aura lieu dimanche prochain.

Les jeunes gens du Cercle catholique ont donné dimanche dernier, dans leur salle des fêtes, une représentation théâtrale des mieux réussies. Au programme, de gais monologues et chansonnettes, une pochade musicale « la Fanfare de Nonancourt » et un drame de longue haleine : « les Pïastres rouges », dont les rôles principaux, difficiles et longs, ont été interprétés avec talent et sincérité. Une émotion qu'on sentait véritable a soulevé la salle à diverses reprises, et les applaudissements les plus chaleureux ont récompensé l'effort des jeunes acteurs. Mlle Facio ont offert une ravissante couronne.

Pendant les entr'actes, le Cercle mandoliniste de Montreux a exécuté les plus joyeux morceaux de son répertoire.

Acariose (court-noué). — L'acariose étant apparue dans diverses régions du vignoble, on nous demande de plusieurs côtés des renseignements sur les traitements qu'il convient d'appliquer à cette époque de l'année.

Nous pouvons recommander, d'après nos expériences de l'année dernière, deux procédés différents :

1° Appliquer au pulvérisateur une solution de savon noir 2 % et jus de tabac 1 %.. (Dissoudre d'abord 2 kg. de savon

noir dans 100 litres d'eau et ajouter ensuite, en remuant soigneusement, 1 kg. de jus de tabac concentré.)

2° Répandre à la soufreuse un mélange moitié soufre, moitié chaux.

STATION VITICOLE.

Fêtes du Simplon. — Un train spécial conduisant des troupes à Brigue a passé en gare de Montreux, ce matin à 7 h. 23.

Le train spécial qui conduit le Conseil fédéral et ses invités à Brigue s'arrêtera à Montreux cet après-midi, vers 2 h., pour prendre le Président de la Confédération suisse, M. Forrer, qui assiste actuellement aux travaux d'une commission du Conseil National qui siège à l'Hôtel National à Montreux.

Ce train est composé d'un wagon-salon, de deux wagons de 1re classe, d'un wagon de 2me classe et d'un fourgon à bagages. Il est parti de Berne ce matin à 10 h. 40.

Secours mutuels. — La Section de Montreux de la Société vaudoise de Secours mutuels tiendra son assemblée générale de printemps, Dimanche 20 mai, à 3 heures de l'après-midi, salle de M. Anderegg, Chillon.

A l'ordre du jour : Reddition des comptes du 1er trimestre et du rapport des Commissaires-vérificateurs, nomination des délégués à l'Assemblée générale du 22 juillet à Cron.

Au cours de la séance, il sera donné connaissance des démarches faites par le Comité chargé de s'occuper de deux propositions importantes voées lors de l'Assemblée de février. Ces propositions ont trait aux modifications à apporter au mode actuel de recrutement et au prix des médicaments.

Cours de coupe. — Au cours de coupe pour couturières pour dames qui a eu lieu à Lauanne sous les auspices du Département de l'Industrie, Mlle Jeanne Regamey, à Clarens, a obtenu le certificat de deuxième catégorie.

Dernières Nouvelles

Service spécial de la Feuille d'Avis de Montreux

Aarau, 17. — On a transporté, mardi, à l'hôpital cantonal d'Aarau, un jeune homme de Aarburg, atteint de méningite cérébro-spinale.

Rome, 17. — La déclaration Sonnino par laquelle le président du conseil renonce à réclamer la priorité pour la discussion sur le rachat des chemins de fer méridionaux a déchainé une tempête sur les bancs de l'opposition, venue au complet dans l'intention de renverser le ministère.

MM. Gallo et Majorano ont attaqué vivement le ministère et proposé un ordre du jour de blâme.

Rome, 17. — Un ordre du jour repoussant la fixation du terme pour la présentation du rapport de la commission des chemins de fer méridionaux, accepté par le gouvernement, est adopté par 159 voix contre 152; 40 abstentions.

St-Petersbourg, 17. — La Douma a voté hier trois nouveaux points de l'adresse.

Il a été distribué, au cours de la séance, un projet de loi électorale présenté par les démocrates-constitutionnels.

L'assemblée repousse un amendement tendant à retrancher de l'adresse le paragraphe relatif à l'arbitraire de la police et à la nécessité de supprimer le petit état de siège et la gendarmerie.

L'article 8, qui a rapport au Conseil d'Empire, un des amendements présentés demande la suppression de cet article, ce qui équivaldrait à la suppression du Conseil de l'Empire.

Dernières Dépêches

Service spécial de la Feuille d'Avis de Montreux

Rome, 18. — M. Giolitti, qui n'était pas présent à la séance avait envoyé tous ses amis pour renverser coûte que coûte le ministère.

La Chambre a offert le spectacle d'une opposition résolue à étrangler séance tenante le ministère affaibli par l'exode des socialistes et l'abandon des républicains.

Petersbourg, 18. — La Douma vote les parties du projet d'adresse concernant les questions agraire, ouvrière et instruction publique.

Elle demande que le budget soit présenté annuellement. Elle approuve l'égalité de droits des nationalités et demande l'amnistie.

Petersbourg, 18. — M. de Janowski, ministre de Russie à Berne est rappelé.

Pékin, 18. — Le gouvernement a l'intention de remplacer les étrangers employés aux douanes par des Chinois. Les puissances feront une représentation commune.

Port-Saïd, 18. — Un cas de peste a été signalé.

Londres, 17. — La Chambre des lords repousse le projet de loi tendant à interdire l'entrée en Angleterre des étrangers qui cherchent à remplacer les ouvriers anglais en cas de conflit entre ouvriers et patrons.

La Chambre des Communes critique le vote de la Chambre des Lords et se plaint de ce que le gouvernement n'a pas fait sien le projet. Le gouvernement répond que ce projet est privé.

Vienne, 18. — Le lock-out contre tous les ouvriers de l'industrie du bâtiment est décidé en principe.

Rome, 18. — Après la votation de l'ordre du jour non accepté par le gouvernement, M. Sonnino déclare que le ministère se réserve le droit de prendre une décision qu'il communiquera vendredi après midi à la Chambre.

Rome, 18. — L'opposition a profité de sa supériorité numérique pour acculer le ministère. M. Sonnino a refusé de poser la question de procédure.

Rome, 18. — M. Sonnino accompagnera le roi d'Italie aux fêtes du Simplon. C'est le ministre des affaires étrangères qui communiquera à la Chambre la démission du ministère. Le roi refusera très probablement cette démission, le cabinet ne tombant pas sous une question politique.

L'opposition craint que le roi ne prononce la dissolution de la Chambre.

Fête vénitienne du 29 mai. — Les propriétaires et les intéressés du village de Vernex sont priés de se rencontrer ce soir vendredi 18 Avril à 8 h. 1/2 à l'Hôtel de la Paix, pour s'entendre au sujet de l'illumination du village le soir du 29 mai.

(Communiqué).

Services religieux du 20 Mai 1906

Eglise Evangélique Nationale.
Montreux 9 1/2 h. Culte et prédic. M. de Haller
11 h. Ec. du Dim. et Culte p. la jeun.
Clarens 9 1/2 h. Culte et prédic. M. Métraux
11 h. Culte pour la jeunesse
Brent 9 1/2 h. Culte et prédic. M. Payot
11 h. Culte p. la jeun. et Ecole du dim.

Eglise Evangélique Libre
Chapelle 10 h. Culte et prédic.
M. Budry, past. à Vevey
11 1/4 h. Ecole du dimanche
Salles pop. évang. 11 1/4 h. Culte pour la jeunesse
M. Bridel
Glion 9 1/2 h. Culte et prédic. M. Bridel
Clarens 8 h. s. Culte M. Bridel

Salles de Réunions, Clarens
1 1/2 h. Ecole du dimanche

Salles populaires évangéliques
8 h. du soir Culte MM. de Haller et Nicole

Deutsche Evangelische Kirche
10 Uhr : Predigt Pfr. Lang
11 1/4 Uhr : Jugendgottesdienst Pfr. Lang

The English Church of Montreux
Sunday : 8 a.m. Holy Communion
10.30 a.m. Morn. Prayer, Sermon, Hol. Com-
2.30 p. m. Service for the Young
5 p.m. Evening Prayer, Litany.

Daily 10 a.m. Morning Prayer
Thursday 10.30 a.m. Holy Communion
Saint-Days 8 a.m. Holy Communion.
10 a.m. Morning Prayer
10.30 a.m. Holy Communion.
P. Menzies Sankey, Chaplain.

Eglise Catholique Romaine.
Dimanches et jours de fêtes d'obligation :
6 h. Première Messe.
7 h. Deuxième Messe. Sermon allemand.
8 1/2 h. Troisième Messe. Homélie.
10 Grand-Messe. Prédication en français.
Catechisme 2 h. 3 h. Veprés. Salut. Chapelle.
Jours de semaine : Messe 7 h., 7 1/2, et 8 1/2 h.
Catechisme le samedi à 1 1/2 h.

Réunions Religieuses diverses
Union chrétienne de jeunes gens
Tous les mercredis soir à 8 h. Grand'rue, 29, rez-de-chaussée.
Jungfrauen-Verein: Sonntag 8 Uhr im-Saal der deutschen Kirche.
Jünglings- u. Männer-Verein: Donnerstag 8 1/4 Uhr im Saal der deutschen Kirche.
Tous les mardis à 8 h. s. au collège de Chermex, Union chrétienne de jeunes gens.
Société de la Croix Bleue: Réunion de Tempérance toutes lundis à 8 heures du soir, aux Salles populaires évangéliques, Montreux, Grand'rue No 29.

KURSAAL de Genève. Vendredi 18 mai. Débuts : Mme Nadaud, Tyrolienne; Kar-Yon, imitateur; Fred, Ventriloque. Succès : Ernesto, Jongleur; Les Orellys; Mme Camille Ober, étoile parisienne; Les Morisoff; Franville Ober; Vitographe. 2191
Dimanches et Fêtes : Matinée à 2 h.
Tram à la sortie pour Carouge, Annessa et Grande-Ceinture.

Rhumatismes
points de côte, torticolis et maux de reins sont promptement guéris par l'EXTERNUM
AMERICAIN GOLLIEZ: Se vend dans les pharmacies en flacons de frs. 1.50
Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ à Noyal
SOCIÉTÉ DE L'IMP. & LITH. DE MONTREUX
HAASENSTEIN & OGLER, éditeurs.

FEUILLE D'AVIS DE MONTREUX

JOURNAL QUOTIDIEN

Nouvelles Suisses et Etrangères, Chronique locale et régionale, Service télégraphique.

<p>Prix d'insertion payable d'avance</p> <p>Annonces locales : la première insertion... 15 cent. } la ligne les suivantes... 10 » } cantonales... 15 » } non-cantonales et étrangères... 20 » } Avis tardifs et avis mortuaires... 20 » } Réclames... 40 » } son espace</p>	<p>Rédaction, annonces et abonnements</p> <p>HAASENSTEIN & VOGLER, GRAND'RUE, 16</p> <p>Les grandes annonces sont reçues jusqu'à 4 heures ; les petites jusqu'à 6 h. du soir pour le numéro du jour suivant. Les avis mortuaires et ceux d'objets perdus ou trouvés sont acceptés pour le numéro du matin jusqu'à 8 heures.</p>	<p>Prix d'abonnement payable d'avance</p> <p>Un an... Fr. 8.— Six mois... Fr. 4.50 Trois mois... Fr. 2.50</p> <p>Moins de trois mois Fr. 1.— par mois, minimum Fr. 1.—. Pour l'Etranger, le port en sus.</p>
---	--	--

EAU DE TABLE
 gazeuse ou non-gazeuse
 à boire à jeun et
 aux repas
EAU MINÉRALE
 médicale 3109

MONTREUX, ALCALINE

Souverain dans les maladies des Voies digestives, Engorgement du foie, Calculs biliaires, Goutte, Gravelle, Diabète, Constipation chronique, Rhumatisme, Catarrhe de l'intestin, etc.

Téléphoner à la Société des Eaux Alcalines, seule concessionnaire et propriétaire

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DU CHATELARD

Vaccinations

Le public est avisé que les vaccinations obligatoires publiques auront lieu aux jours et heures ci-après indiquées :

Lundi 21 mai, à 3 heures, à l'ancien Collège de Vernex, pour les villages de Vernex, Rouvenaz, Sâles, Chêne et Crin.

Mardi, 22 mai, à 3 1/4 h., au Collège de Clarens, pour les villages de Clarens, Tavel, Planchamp, les Bassets et les Campagnes.

Mercredi, 23 mai, à 3 1/2 h., au Collège de Chailly, pour les villages de Chailly et Baugy.

Le même jour, à 5 heures, au Collège de Brent, pour Brent, Chaulin et les Villars.

Judi 24 mai, à 2 1/2 h., au Collège de Charnex, pour Charnex, Sonzier, les Avants, Perfit, les Vuarennes et Pallens.

La semaine suivante, les mêmes jours et aux mêmes heures, le médecin-vérificateur visitera les enfants vaccinés et délivrera les certificats officiels.

Présence obligatoire.

Greffé municipal.

COMMUNE DU CHATELARD

Enquête administrative

est ouverte au Greffe municipal sur les projets suivants :

1° **Agrandissement d'un bâtiment** appartenant à l'Hoirie d'Etienne Vago, « En la Paquière », Vernex-dessus.

2° **Installation d'un moteur électrique** dans ce bâtiment.

3° **Modification à la toiture** du bâtiment construit par M. Emonet sur la propriété de M. Louis Monney-Dufour, en bordure de l'Avenue des Alpes et surélévation des dépendances de ce bâtiment.

Délai d'opposition : lundi 28 mai 1906, à 6 heures du soir.

Montreux, le 17 mai 1906.

3293 Greffé municipal.

COMMUNE DES PLANCHES

Enquête administrative

est ouverte sur un projet de construction de divers bâtiments pour la **Société foncière de Bon-Port** sur ses propriétés au dit Bon Port.

Plans déposés au Greffe municipal.

Délai d'opposition : 28 mai.

Montreux, 17 mai 1906.

3266 Greffé municipal.

COMMUNE DES PLANCHES

UN CONCOURS EST OUVERT

pour les travaux de fourniture et installation d'une conduite d'égouts de 30 cm de vide dès le haut de Collonges à l'égout de Veraye, environ 365 mètres courants.

Prendre connaissance du cahier des charges au Greffe municipal où les soumissions devront être déposées pour le mardi 22 courant, à 6 h. du soir.

3260 Greffé municipal.

AVIS NON OFFICIELS

Leçons écrites

de compt. américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. H. Frisch, expert comptable, Zurich, F 46. 2294

COMMUNE DES PLANCHES

UN CONCOURS

est ouvert pour la fourniture et pose d'un mobilier complet de salle d'école aux Planches, dernier système Manchin et tel que celui de Glion, savoir : 20 pupitres à 2 places, podium, pupitre de maître et tableau noir.

Adresser les soumissions au Greffe municipal pour le 29 courant.

Montreux, 18 mai 1906.

3294 Greffé municipal.

Cors aux pieds

durillons, verrues, enlevés pour toujours et sans douleur par le

HASCHTSCH

du pharmacien O. KARRER
 Prix : UN FRANC 22923
 Dépôt à Montreux : Pharmacie Rapin

VENTE D'IMMEUBLES

Le Vendredi 25 mai 1906, dès 3 1/2 h. après-midi, au Café du Port, à Clarens, les enfants de feu **Aloys Mercanton** exposeront en vente aux enchères publiques, ensuite d'offre reçue, les deux parcelles de terrain ci-après, formant un seul mas.

Articles	Fol.	Nos	Commune du Châtelard	Ares	Mét.
19666	53	5	En Billardens, vigne	8	50
19667	53	6	» pré		95

Vu la minorité des vendeurs, la mise aura lieu sous autorité de Justice. Les conditions sont déposées au **Greffé de Paix et en l'Etude des notaires Perret et Mandrin**, à Montreux.

3282 Le Juge de Paix (signé) : A. MASSON.

Vente aux enchères

Le Mercredi 30 mai prochain, dès 3 heures après-midi, au Café Gambetta, à Clarens, M. **Emile Dubochet-Rambert** exposera en vente aux enchères publiques sa propriété de

3285

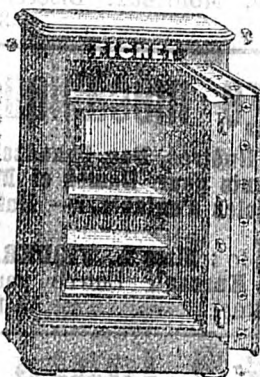
« CLOS-RIANT »

près la gare de Clarens, consistant en maison d'habitation et parc d'une superficie de 5954 m² (662 perches).

Situation avantageuse et d'avenir, aux abords de tous moyens de communication : grand-route, train, tramways, bateaux.

Mise à prix : fr. 160.000. Pour tous renseignements, s'adresser en l'Etude des notaires **Perret et Mandrin**, Grand'Rue 76, Montreux.

Contre le VOL et contre le FEU Coffres-Forts FICHET



Incrochetables, Imperforables, Incassables
 Incombustibles et Réfractaires

GRAND PRIX PARIS 1900 X3279
 GRAND PRIX ST-LOUIS 1904
 GRAND PRIX LIÈGE 1905

Représentants pour la Suisse :

RENAUD & J. CLERMONT
 20 et 22, Rue des Allemands
 GENÈVE

Envoi de catalogues franco sur demande.

GRAND ASSORTIMENT de MEUBLES DE JARDIN



Jardinières, étagères à fleurs, cages d'oiseaux, charrettes et brouettes Peugeot, escaliers-pliants, chaises-échelles, lits en fers, lavabos, etc.



A. BAUMANN, Maison de l'Hôtel-de-Ville, Vevey 2783

Banque de Montreux

Fondée en 1868

Capital Fr. 2,000,000. — Réserves Fr. 400,000.

Siège principal : **VERNEX-MONTREUX**, rue de la Gare

Salon réservé à MM. les Etrangers.

Correspondant des principales banques étrangères

SUCCURSALES 5848

Territet (Grand Hôtel), Bon-Port (Avenue du Kursaal)
 Aigle-les-Bains, Bureau de change à Château-d'Oex

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

Escompte d'effets pour la Suisse et l'Etranger. — Change. — Paiement de coupons. — Ouverture de crédits en compte courant contre garanties. — Achat et vente de fonds publics au comptant. — Vente de titres hypothécaires 1^{er} rang.

La Banque fournit des chèques et délivre des Lettres de Crédit sur tous pays. Elle se charge de la garde des titres et valeurs.

La Banque reçoit des dépôts d'argent contre certificats nominatifs ou au porteur avec coupons annuels d'intérêts :

à 1 an de terme :	Intérêt 3 1/2 %	} France commission.
à 3 ans de terme :	» 4 %	
à 5 ans de terme :	» 4 %	

Et compte courant, intérêt 3 %, commission 1/10 % sur les retraits.



Moyennant un premier versement de Fr. 7.— qui est immédiatement inscrit dans un livret de la Caisse d'Epargne, la **Banque de Montreux** remet gratuitement un coffret en acier de la CAISSE d'EPARGNE de MONTREUX, à quiconque

s'engage à l'utiliser pour y placer ses économies. Ce dépôt de Fr. 7.— qui n'est pas exigé des porteurs actuels de livrets est remboursé avec intérêts, lors de la restitution du coffret.

Le possesseur de ce coffret s'engage de son côté à en verser le contenu, qui ne doit pas être inférieur à cinq francs, au moins tous les six mois,

au siège social de la Banque de Montreux, à Vernex. Celle-ci, possédant seule la clef du coffret, l'ouvre en présence du déposant, et en verse le montant au crédit de son compte.

Taux de la Caisse d'Epargne pour 1906 — 3.75 %